

## Compte rendu du conseil municipal du 5 juin 2020

Présents : Mmes Biardoux, Louette, Dirson, Mathieu, Joyot  
Mrs Bussy, Charles, Gonthier, Sourd, Amiel, Schaller

Secrétaire de séance : N Joyot

Début de la séance : 19h30

Mise en place des commissions :

1- Conseiller communautaire : Le Maire : F Bussy

2- Parc du Morvan

comité syndical : D Gonthier, suppléant : P Schaller

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

**Le Maire est de droit participant à toutes les commissions communales**

3- SIEEEN (Syndicat intercommunal d'Energies, d'Equipement, et d'Environnement de la Nièvre)

éclairage, parc informatique, isolation des bâtiments communaux

Titulaire : R Charles Suppléants : D Gonthier, M Louette

4- Finances Economie :

F Bussy, R Charles, D Gonthier, L Biardoux, JP Amiel, N Joyot

5- Appels d'offres :

Titulaires : F Bussy, R Charles, N Joyot

Suppléants : JP Amiel, MA Sourd, P Schaller

6- Voiries :

chemins communaux débarbage :

F Bussy, P Schaller, MA Sourd, R Charles M Louette

Pour le débarbage, proposer une table ronde avec les débardeurs pour mettre à plat les conditions d'exploitation.

Travaux :

R Charles, P Schaller, JP Amiel, D Gonthier

7-Urbanisme :

Modification du PLU

F Bussy, M Dirson,, M Mathieu D Gonthier, R Charles, L Biardoux

8- Logement, gestion du parc locatif :

travaux, relation avec les locataires. C'est le Maire qui choisit le locataire.

F Bussy, M Mathieu, L Biardoux, M Dirson

9- Vie scolaire :

F Bussy, L Biardoux, N Joyot

10- Eau assainissement

F Bussy, R Charles, P Schaller, MA Sourd

11- Communication, commerce, loisir, culture, tourisme, animation, jeunesse.

F Bussy, D Gonthier, M Mathieu, M Dirson, M Louette, JP Amiel

12- Cimetière, environnement, ordures ménagères :

F Bussy, P Schaller, JP Amiel, M Dirson

13- Accueil nouveaux arrivants :

F Bussy, M Mathieu, M Louette, D Gonthier

14- Etat des lieux salle communale :

Etablir une convention d'utilisation des locaux et faire l'état des lieux :

F Bussy, M Louette, M Mathieu, D Gonthier

15- Camping :

Relation avec Damien et Christelle :

F Bussy, M Louette, M Dirson, M Mathieu, D Gonthier

**Indemnités des élus :**

Indemnités établies par l'état : Maire : 991,80€ (brut)

1er adjoint : 385,05€(brut)

2ème adjoint:385,05€(brut)

pas d'indemnité pour le 3ème adjoint (choix municipal) .

DELIBERATION : pour l'indemnité du Maire:10 abstention:1

pour l'indemnité des adjoints : 9 abstention : 2

**Taux d'imposition :**

Après la présentation du maire des différentes augmentations possibles et de la nécessité de cette augmentation, le conseil municipal a délibéré :

Taux d'augmentation : 1%

**Questions diverses :**

1-Un courrier de Mme et Mr Verdin qui demandent l'intervention de la municipalité afin de faire respecter la limitation de vitesse à 50km heure sur la D6 à l'entrée du bourg.

Un compteur sera installé par le conseil général pour contrôler la vitesse.

2-Mr Marie à Bonaré souhaite acquérir une petite partie du terrain communal qui jouxte sa propriété afin de réaliser son assainissement.

3-Achats : un ordinateur dans la salle du cadastre (coût : 306€par an)

un désherbeur thermique : 456€

4- passerelle sur le St Marc : poutres IPN et planches de75. Le travail sera fait par nos soins.

5-Route du Ht du Château : sens interdit sauf desserte locale et camping.

Fin de séance 22h